

**SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**

**Avocats associés au Barreau de Marseille**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 – f.hoffmann@pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4 ET D'UN BOX DE GARAGE**

sis à MARSEILLE (13008), Quartier « La Plage », 10, boulevard Joseph-Vernet,  
dans un ensemble immobilier dénommé « BORELY PLAGE »

**MISE A PRIX : 25.000 EUROS** (vingt-cinq mille euros)

**Visite le lundi 4 septembre 2017 de 11 h 00 à 12 h 00**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

***D'après le titre de propriété :***

Dans un ensemble immobilier dénommé « LE BORELY PLAGE » situé à MARSEILLE (13008), Quartier La Plage », 10, bd Joseph-Vernet, cadastré section 840 D n° 74 pour 01 ca, n° 77 pour 20 ca, n° 78 pour 02 ca, n° 82 pour 78 ca, n° 80 pour 07 a 14 ca, n° 85 pour 26 a 23 ca, n° 88 pour 02 ca,

**LE LOT NUMERO CINQUANTE-DEUX (52) :**

Un appartement de type 4, situé au troisième étage, cage B, comprenant un hall d'entrée, une salle de séjour, une cuisine, une chambre avec placards, une chambre, un cabinet de toilette, un dégagement, un water-closet, et une « suite » comprenant une chambre avec placard - une salle de bains et une terrasse particulière,

Dit « appartement numéro 24 » et portant le numéro 24 au plan annexé au règlement de copropriété,

La jouissance exclusive et particulière de la terrasse longeant l'appartement et de la terrasse située devant la « suite »,

Et les 501/10.000èmes indivis des parties communes générales en ce compris le sol.

**LE LOT NUMERO QUARANTE-ET-UN (41) :**

Un box de garage situé au sous-sol, cage B, et portant le numéro 21 au plan du sous-sol annexé au règlement de copropriété,

Et les 39/10.000èmes des parties communes générales en ce compris le sol.

Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division établi suivant acte reçu par Me Gilles DURAND, notaire à Marseille le 13 octobre 1998 publié au troisième bureau des hypothèques de Marseille les 13 novembre 1998 et 27 janvier 1999, volume 98P n° 9088.

***D'après le procès-verbal de description :***

Le P.V. descriptif a été établi par Me Franck MASCRET, huissier de justice associé à Marseille au sein de la SCP P. BRUGUIERE – F. MASCRET – S. FORNELLI ET S. SAGLIETTI le 14 octobre 2015.

L'appartement est situé au 42, boulevard Joseph-Vernet, Résidence LE BORELY PLAGE, Bâtiment B, 13008 MARSEILLE, 3<sup>ème</sup> étage.

Le logement est composé d'une entrée distribuant un salon/salle à manger, une cuisine, un cabinet de toilette, deux chambres dont l'une d'elles communique à une salle de bains, une salle d'eau et un bureau.

Le garage est situé au sous-sol dudit immeuble.

L'ensemble est en très bon état d'usage.

Les lieux sont occupés par le débiteur.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet FONCIA LE PHARE, 541, avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par la société ARCODIAG agissant en qualité de sous-traitant de la société ARCOGEX stipule une surface loi Carrez de 117,85 m<sup>2</sup>.

**La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :**

La société dénommée CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1.847.860.375 euros dont le siège est à LYON (69), 18, rue de la République et le siège central à PARIS (75002), 19, boulevard des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n° B 954 509 741,

*Agissant par son mandataire :*

La société dénommée LE CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 euros ayant son siège social à PARIS (75), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce

et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

En vertu d'une délégation de pouvoir reçue de Monsieur Emile FURIO, Responsable du Recouvrement domicilié à PARIS (2<sup>ème</sup>), 6/8, rue Ménars, suivant acte reçu par Maître Jean-Maurice OUDOT, notaire à Paris, le 16 novembre 2006,

Ayant pour avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**, avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

Sur le site internet **<http://www.pdg-conseils.com>** du Cabinet de Me Nicolas SIROUNIAN, Avocat au Barreau de Marseille,

Au Cabinet de **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com) **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 2 août 2017

Me Nicolas SIROUNIAN Avocat